

SEANCE DU 25 AVRIL 2014 , 20h30

Etaient présents : MM Laurent ALBERICI, Didier ALBERT, Martine ALRAN REY, Michèle BIZOUARD, Bernard CABROL, Patrick CALVET, Isabelle CAYRAC, Marilyn COLIN, Sonia DELECOULS, Sophie DUPRE, Nicolas GALLIET, Viviane GAYRAL, Philippe GRANIER, Sarah LAURENS, Jean Marc NESEN, Jean Paul RAYSSAC, Olivier SOULIE, Magali TERRAL.

Excusés : Florence RAULHAC

Viviane GAYRAL a été nommée secrétaire de séance

Approbation de la séance précédente : aucune observation faite, le procès verbal de la séance du 14 avril 2014 a été adopté à l'unanimité des membres présents du conseil municipal.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014 CCAS

Madame le Maire, présidente du CCAS, présente le budget 2014 aux membres du bureau :

Section fonctionnement

Dépenses	12 734.49 €
Recettes	12 734.49 €

Pour : 4 voix / contre : 2 voix (Sonia DELECOULS Viviane GAYRAL)
/ abstention : 0 voix

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2014

Conformément à l'article 1636 B sexies du code général des impôts, le Conseil Municipal vote chaque année les taux des impôts locaux, à savoir :

- la taxe d'habitation ;
- la taxe foncière sur les propriétés bâties ;
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Après une stabilisation du taux pour l'année 2013, Madame le Maire propose la hausse de la taxe d'habitation afin de consolider notamment l'autofinancement de la commune.

Il est proposé les taux d'imposition 2014 suivants :

Hausse de 1% sur la taxe d'habitation, soit :

- Taxe d'habitation : 10.64%

Pas de changement pour les taxes suivantes :

- Taxe foncière sur propriétés bâties : 22.12%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 82.27%

Pour : 14 voix / contre : 4 voix (Sonia DELECOULS, Jean Marc NESEN, Olivier SOULIE, Viviane GAYRAL) / abstention : 0 voix

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014 COMMUNE

Mr GRANIER présente le budget 2014 pour la commune aux membres du conseil :

Section fonctionnement

Dépenses	1 975 187.08 €
Recettes	1 975 187.08 €

Section investissement

Dépenses	3 434 275.86 €
Recettes	3 434 275.86 €

Pour : 14 voix / contre : 4 voix (Sonia DELECOULS, Jean Marc NESEN, Olivier SOULIE, Viviane GAYRAL) / abstention : 0 voix

PROGRAMME 420 – REALISATION NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE MODIFICATION DE L'AP/CP

Par délibération en date du 26 mars 2012, le conseil municipal a décidé de mettre en place une autorisation de programme/crédit de paiement (AP/CP) concernant l'opération « réalisation d'un nouveau groupe scolaire ».

La procédure des AP/CP permet de ne pas faire supporter au budget l'intégralité d'une dépense pluriannuelle, mais les seules dépenses à régler au cours de l'exercice.

Par délibération du 8 avril 2013, le Conseil Municipal a modifié l'autorisation de programme/crédit de paiement.

Il sera proposé de réviser le montant de l'autorisation de programme « réalisation d'un nouveau groupe scolaire » afin de l'ajuster en fonction du coût actualisé de l'opération : 3 827 330 €.

Il sera également proposé de réviser les crédits de paiement en tenant compte des dépenses effectivement réalisées dans le cadre de l'AP/CP sur l'exercice 2013, soit 496 728 €TTC.

Programme 420 - Réalisation nouveau groupe scolaire	AP	CP 2012	CP 2013	CP 2014
Groupe scolaire de Cambon	3 741 341 €	204 402 €	2 620 517 €	916 422 €
Proposition nouvelle	85 989 €			85 989 €
Reports de crédits			-2 123 789 €	2 123 789 €
Total AP révisée	3 827 330 €	204 402 €	496 728 €	3 125 972 €

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,
Après avoir délibéré,

- **APPROUVE** la révision des montants de l'AP/CP, tels que définis selon le tableau ci-dessus,
- **AUTORISE** madame le Maire, ou son représentant, à l'exécution de ce programme ajusté des modifications présentées.

Pour : 14 voix / contre : 0 voix / abstention : 4 voix (Sonia DELECOULS, Jean Marc NESEN, Olivier SOULIE, Viviane GAYRAL)

Sarah LAURENS, Maire

ALBERICI Laurent

ALBERT Didier

ALRAN REY Martine

BIZOUARD Michèle

CABROL Bernard

CALVET Patrick

CAYRAC Isabelle

COLIN Marilyn

DELECOULS Sonia

DUPRE Sophie

GALLIET Nicolas

GAYRAL Viviane

GRANIER Philippe

NESEN Jean Marc

RAULHAC Florence

RAYSSAC Jean Paul

SOULIE Olivier

TERRAL Magali